Image not found or type unknown

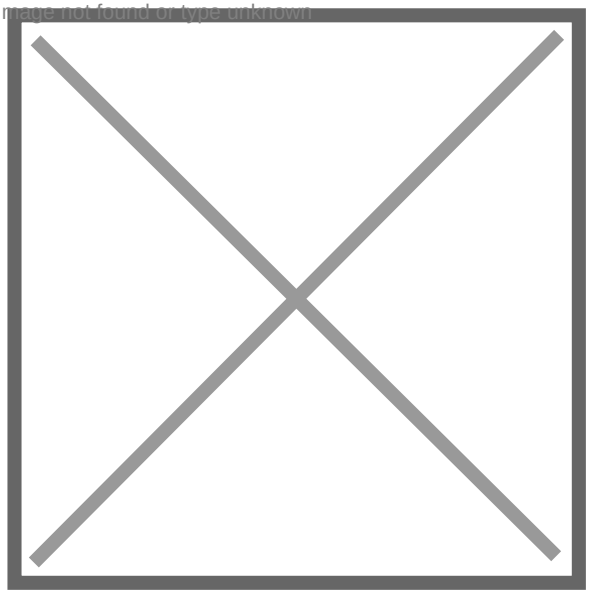

Ma propriètaire est une voleuse

Par **nad08**, le **21/03/2015** à **09:08**

Bonjour, je ne sais comment me défendre ni par quoi commencer.Ma propriètaire est très malhonnete, cela fait presque 3 ans que je demande des travaux à cause de fuites dans sbd, et cuisine.Tout est pourri, je n'ai pas de boite aux lettres, ni quittances de loyer depuis juillet 2014,aucune isolation et mur humide,j'ai un enfant de 11 ans etc etc mais en plus, elle me demande via huissier de payer des charges pour l'eau sur les deux ans de fuites qu'elle a réparée pour la sdb plus d'un an après ! et pour la cuisine 9 ou 10 mois après!sans compter que l'électricité n'est pas dans les normes et j'en passe!que faire ?quel recours pour valoir mes droits,je suis en dépression, merci beaucoup pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **21/03/2015** à **12:24**

Bonjour, de quelles natures sont vos fuites ? Avez signalez par LRAR au bailleur tous vos problèmes ? Je vous rappelle que le bailleur n'est pas tenu de vous fournir un logement isolé et que l'électricité n'a pas à être aux normes, elle doit être non dangereuse. La boite aux lettres est obligatoire, les quittances doivent vous être remises si vous êtes à jour des loyers et charges et sur votre demande, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés